

SARL A2N
Société à responsabilité limitée
au capital de 17.584,58 €,
Siège social : 39 avenue de Fréjorgues, 34970 Lattes
Immatriculé au RCS de Montpellier 902467463

Procès-Verbal en date du 3 MARS 2026

AG EXTRAORDINAIRE

Le vendredi 3 mars 2026,
Les associés de la société A2N, société à responsabilité limitée au capital de 17.584,84€, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 39 avenue de Fréjorgues 34970 Lattes, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Roch Deriaz, en qualité d'associé de la SARL A2N détenant 50% des parts de la société
- Adeline Deriaz, en qualité d'associé de la SARL A2N détenant 50% des parts de la société

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Roch Deriaz, représentant légal de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Modification de la date de clôture de l'exercice fiscal au 30 septembre 2026.
Mise à jour des statuts de la société

1^{ère} RÉOLUTION

La modification de la date de clôture de l'exercice fiscale de la société au 30 septembre 2026
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} RÉOLUTION

Mise à jour des statuts de la société avec la date de clôture de l'exercice fiscal au 30 septembre 2026.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le président et les associés.

Fait en 1 original,

À Lattes, le 3 mars 2026

Roch Deriaz

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes.

Adeline Deriaz

A handwritten signature in black ink, featuring a large, loopy initial 'A' followed by a few more strokes.